

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	15 (1886)
Heft:	10
Rubrik:	Retraite des instituteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XV^e ANNÉE

N^o 10.

OCTOBRE 1886

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ Fribourgeoise d'Éducation

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauteville, près Fribourg : ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société. — Retraite des instituteurs. — Histoire de la pédagogie (suite). — A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture (suite). — Tableaux synoptiques d'histoire suisse (suite). — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Nécrologie. — Variété : Souris, bel ange.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a fait choix de la question suivante pour être mise à l'étude et discutée à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu à Romont en 1887.

Utilité des bibliothèques scolaires. Moyens à mettre en œuvre pour en créer et pour les soutenir. Les livres qui devraient y trouver place.

On se rappelle qu'il a été décidé à la dernière réunion annuelle, tenue à Morat le 15 juillet écoulé, que dorénavant on ne proposerait plus que deux sujets pour être discutés dans nos congrès. Comme, pour celui de l'année prochaine, la troisième question mise à l'étude pour la réunion de Morat et qui n'a pu y être traitée figurera en tête du programme, nous n'avons en ce moment qu'une question à proposer. Les méditations de tout notre corps enseignant étant concentrées sur l'important sujet indiqué ci-dessus, celui-ci sera d'autant mieux approfondi, la discussion plus nourrie et plus instructive et les décisions qui suivront plus réfléchies et plus efficaces.

LE COMITÉ.

RETRAITE DES INSTITUTEURS

Dernièrement nous lisions dans une excellente revue pédagogique belge, l'*Ecole catholique*, qui est bien connue dans notre canton, les quelques lignes suivantes : « La retraite des institu-

teurs se donnera cette année à l'établissement de Malonne. Elle commencera le 19 septembre prochain à 6 heures du soir et finira le 23 à midi. » Pourquoi, pensions-nous au vu de cette annonce, n'aurait-on pas dans le catholique canton de Fribourg, ces utiles retraites qui se font en Belgique ? Et voilà que peu de jours après nous apprenions que ce vœu était sur le point de se réaliser, que le 27 septembre, les instituteurs du district de la Singine allaient commencer les exercices d'une retraite, sous la direction de M. Tschopp, leur zélé inspecteur, et d'un R. P. Capucin.

Nous ne doutons pas que cet exemple ne soit suivi. Dans une de ses dernières visites à l'Ecole normale d'Hauterive, M. Schaller, directeur de l'Instruction publique, a manifesté l'intention de s'entendre avec l'autorité ecclésiastique pour faire donner une retraite aux instituteurs, comme on le fait dans une Ecole normale de la Suisse allemande, comme on le fait à l'Ecole normale chaque année à l'égard des élèves. Si un cours de répétition avait pu avoir lieu cette année, il est plus que probable qu'il se serait terminé par deux ou trois jours d'exercices spirituels.

Rien n'est plus utile qu'une retraite à celui qui a, comme l'instituteur, de grands exemples à donner, une pénible et difficile mission à remplir. Plus notre carrière est sublime, plus il nous importe de nous recueillir devant Dieu pendant plusieurs jours et de nous pénétrer de plus en plus de la sainteté de la vocation que nous avons embrassée et de la grandeur des devoirs qui nous incombe; et comme le disait admirablement Mgr Mermillod dans un discours de clôture prononcé à l'Ecole normale : « Rien de plus avantageux que ces quelques jours dans la vie réservés à l'étude de son âme et aux intérêts éternels. » Bien des instituteurs n'auraient pas d'écart à se reprocher, bien d'autres n'auraient pas été exclus des rangs du corps enseignant, s'ils avaient joui du bienfait d'une retraite. Dans son magistral ouvrage : *De l'Education*, Mgr Dupanloup s'étend sur l'importance des retraites prêchées aux enfants et ce qu'il en dit établit l'importance de celles qui seraient destinées aux instituteurs. « De tous les moyens dont l'éducation chrétienne dispose pour maintenir les enfants dans le bien ou les arracher au mal, les retraites sont sans contredit l'un des plus nécessaires et des plus puissants.

« C'est à tous sans exception qu'une retraite est infiniment nécessaire et salutaire: à ceux qui sont dans l'état du péché, dans le lien des habitudes mauvaises pour les en retirer et les convertir; ils y croupiraient sans la retraite; à ceux qui se traînent, languissent et vont tomber, pour empêcher qu'ils ne tombent et les ramener dans la vertu; à ceux enfin qui ont le bonheur de se conserver dans la vie fervente, pour entretenir et raviver en eux la flamme pure de l'amour de Dieu et affermir définitivement la vraie et solide piété dans les âmes. » Aussi ne faut-il pas s'étonner si beaucoup de membres du clergé, si des Jésuites même souhaitent vivement, pour le bien des écoles

que des retraites spirituelles soient organisées pour les instituteurs.

Que de choses n'exige-t-on pas de l'instituteur ? On lui demande une piété sincère, l'affection et la bonté envers les enfants qui lui sont confiés, la fermeté, le zèle, le dévouement, l'amour du travail, le bon exemple; la patience, qui ne se rebute jamais devant les difficultés, lui sera aussi bien nécessaire. Or, lorsqu'il aura été retrempé par trois jours de recueillement, de prière, de pieuses méditations, avec quelle ardeur, avec quel courage il s'efforcera de remplir ses devoirs, d'être fidèle à sa noble mission ! « Les véritables chrétiens, dit Montesquieu, seraient des citoyens infinité éclairés sur leurs devoirs et auraient un très grand zèle pour les remplir; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. »

T.



HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(*Suite.*)

§ 35. — JOHN LOCKE

A la fin du dix-septième siècle, nous rencontrons un homme célèbre qui, à vrai dire, n'est pas un pédagogue aux vues étendues et élevées, comme Coménius. C'est un précepteur qui a écrit sur l'éducation domestique qu'il convient de donner aux enfants des hautes classes. « Il a jeté quelques regards justes et profonds sur la nature de l'enfant et indiqué des procédés pratiques¹. » Par là il exerça une influence marquante sur l'éducation et l'instruction dans le siècle suivant; il peut ainsi, sous plusieurs points de vue, être rangé à côté de son compatriote, le célèbre chancelier Bacon.

Cet homme est John Locke, né à Wrighton, non loin de Bristol, le 29 août 1632. Il reçut, dans sa première enfance, une éducation sévère. Il fréquenta l'école de Westminster, et plus tard, se rendit à Oxford, où il étudia avec le plus grand succès, d'abord la philosophie, puis la médecine.

Sa santé étant alors trop faible pour lui permettre d'exercer la médecine, il profita de l'occasion qui lui était présentée de se rendre à Berlin comme secrétaire d'ambassade. Revenu à Oxford, Locke s'occupa de sciences naturelles. Il entra, en 1666, en relations

¹ Paroz, *Histoire de la pédagogie*, p. 217.